



PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lyon, le 5 novembre 2025

**Le Préfet, secrétaire général,
Préfet à l'égalité des chances**

à

Liste des destinataires in fine

Objet: insertion professionnelle des étrangers en situation régulière (ESR) dans le Rhône

PI:

- Brochure « Recruter une personne de nationalité étrangère présente en France »
- Flyer ANEF « documents provisoires de séjour »

L'État porte de longue date une politique engagée d'intégration des étrangers primo-arrivants, notamment à travers leur insertion professionnelle. L'emploi des ESR est une priorité de l'État, qui a été renforcée par la loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi qui poursuit l'objectif de proposer un accompagnement plus intensif aux personnes éloignées de l'emploi en assurant une meilleure réponse aux entreprises.

Dans le Rhône, près de 25 000 demandeurs d'emploi de nationalité étrangère hors Union européenne sont inscrits à France Travail (catégories A B C), ce qui représente 16 % de toute la demande d'emploi. En incluant les étrangers de l'Union européenne, cela représente 30 % de la demande d'emploi.

Dans le contexte des fortes tensions de recrutement que vous rencontrez, cette population constitue donc un vivier de recrutement important. Cependant, l'accès au marché du travail est entravé par de multiples freins, qu'il nous faut collectivement essayer de lever.

Parmi ces freins, il existe des réticences de la part de recruteurs, notamment à l'égard du droit au travail des candidats, ce qui limite les opportunités professionnelles malgré les compétences et expériences reconnues. A cet égard, je vous invite à rechercher vos candidats au sein du vivier des personnes inscrites auprès de France Travail qui vérifie systématiquement, avant toute inscription, l'existence d'un droit au travail.

En outre, comme mentionné dans le flyer de l'ANEF ci-joint, je vous rappelle qu'un certain nombre de documents provisoires de séjour autorise l'activité professionnelle sans rupture de contrat.

L'insuffisante maîtrise de la langue française ou l'inadéquation au poste constituent également des freins importants. La maîtrise de la langue est en effet un élément fondamental de la bonne intégration économique, sociale et culturelle des étrangers. La loi n° 2024-42 du 26 janvier 2024 dite loi CIAI (contrôler l'immigration et améliorer l'intégration) concilie l'autonomie professionnelle et l'apprentissage du français sur lequel elle met un accent particulier. Cette loi ouvre la possibilité de proposer des actions visant à atteindre un niveau suffisant de français dans le cadre des plans de développement des compétences.

France Travail met également à votre disposition son offre de service relative au recrutement par simulation, à l'immersion professionnelle ou encore à la formation avant l'embauche.

Enfin, le site internet de la préfecture <https://www.rhone.gouv.fr/Demarches/Immigration-et-integration-dans-le-Rhone/Le-travail> présente de nombreuses ressources utiles. En outre, mes services travaillent sur une page enrichie qui sera dédiée aux employeurs et prochainement disponible.

Les services de l'État (préfecture, direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, France Travail) restent à votre disposition pour vous conseiller et répondre à vos interrogations.



Handwritten signature of Fabrice ROSAY in blue ink, consisting of a stylized 'F' and 'ROSAY' followed by a blue line.

Fabrice ROSAY

Destinataires

- Chambres consulaires : CCI Lyon Métropole et CCI du Beaujolais, CMA, Chambre agriculture
- Acteurs de l'emploi et de l'insertion : Graine d'emplois, Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi, AFPA Lyon Métropole
- Fédérations patronales : Medef Lyon Rhône, CPME 69, U2P Rhône et métropole
- Fédérations professionnelles : BTP RHONE, CAPEB, UIMM, FNTV, UNITEX, France Chimie, UMIH, FEDESAP, SAPRA, ARIA AURA
- OPCO : AFDAS, AKTO, ATLAS, UNIFORMATION, OPCOCOMMERCE, CONSTRUCTYS, OPCO 2I, OPCO EP, OPCO MOBILITES, OCAPIAT, OPCO SANTE
- Acteurs économiques : ONLY LYON, ARA Entreprises, ANDRH Ain-Rhône, Clubs les entreprises s'engagent de la Métropole de Lyon et du Rhône
- Entreprises et entreprises de travail temporaire
- Réseau pour l'emploi : France travail, Cap emploi et union départementale des Missions Locales
- Métropole de Lyon et département du Rhône
- Têtes de réseau de l'insertion par l'activité économique
- Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification